

INITIATIVE POPULAIRE FÉDÉRALE «ALLÉGER LES IMPÔTS SUR LES SALAIRES, IMPOSER ÉQUITABLEMENT LE CAPITAL»



Publiée dans la Feuille fédérale le 03 octobre 2017; Expiration du délai imparti pour la récolte des signatures: 03 avril 2019
Les citoyennes et citoyens suisses soussignés ayant le droit de vote demandent, en vertu des articles 34, 136, 139 et 194 de la Constitution fédérale et conformément à la loi fédérale du 17 décembre 1976 sur les droits politiques (art. 68s.), que:

La Constitution est modifiée comme suit:

Art. 127a Imposition du revenu du capital et du revenu du travail

¹ Les parts du revenu du capital supérieures à un montant défini par la loi sont imposables à hauteur de 150%.

² Les recettes supplémentaires qui découlent de l'imposition à hauteur de 150% au lieu de 100% des parts du revenu du capital au sens de l'al. 1 sont affectées à une réduction de l'imposition des personnes disposant de petits ou moyens revenus du travail ou à des paiements de transfert en faveur de la prospérité sociale.

³ La loi règle les modalités.

Seuls les électrices et électeurs ayant le droit de vote en matière fédérale dans la commune indiquée en tête de la liste peuvent y apposer leur signature. Les citoyennes et les citoyens qui appuient la demande doivent la signer de leur main. Celui qui se rend coupable de corruption active ou passive relativement à une récolte de signatures ou celui qui falsifie le résultat d'une récolte de signatures effectuée à l'appui d'une initiative populaire est punissable selon l'article 281 respectivement l'article 282 du code pénal.

Canton:		N° postal:			Commune politique:		Contrôle (laisser en blanc)	NE m'envoyez PAS d'infos (accrocher)
N°	Nom prénom (écrire à la main et si possible en majuscules)	Date de naissance (jour/mois/année)			Adresse exacte (rue et numéro)	Signature manuscrite		
1.								
2.								
3.								
4.								
5.								
6.								
7.								
8.								
9.								
10.								

Le comité d'initiative, composé des auteurs de celle-ci désignés ci-après, est autorisé à retirer la présente initiative populaire par une décision prise à la majorité absolue de ses membres ayant encore le droit de vote: Sibel Arslan, Rebgasse 1, Postfach 225, 4005 Basel, Julia Baumgartner, Hübel 6, 4414 Füllinsdorf, Samuel Bendahan, Chemin de Montmeillan 10, 1005 Lausanne, Kevin Buthey, Rue de Lausanne 34, 1700 Fribourg, Marina Carobbio Guscetti, Via Tamporiva 28, 6533 Lumino, Martine Docourt, Rue du Tertre 4, 2000 Neuchâtel, Jonas Eggmann, Breitstrasse 64, 4132 Muttentz, Luzian Franzini, Lerchenweg 6, 6343 Rotkreuz, Tamara Funicello, Bürglenstrasse 50, 3006 Bern, Christian Gross, Gerberacherweg 5, 8820 Wädenswil, Nina Hüsler, Müllerstrasse 48, 8004 Zürich, Barbara Keller, Alleeweg 22, 3006 Bern, Margret Kiener Nellen, Dorfstrasse 32, 3065 Bolligen, Lewin Lempert, Müllerstrasse 48, 8004 Zürich, Christian Levrat, Route des Colombettes 297, 1628 Vuadens, Mattea Meyer, Rosentalstrasse 24, 8400 Winterthur, Pascal Pajic, Pargherastrasse 7, 7000 Chur, Mathias Reynard, Rue de St-Germain 26, 1965 Savièse, Laura Riget, Via Urénn 14a, 6513 Monte Carasso, Giona Rinaldi, Bundesplatz 4a, 6003 Luzern, Beat Ringger, Eggenacherstrasse 24, 4663 Aarburg, Pauline Schneider, Côte 87, 2000 Neuchâtel, Lorena Stocker, Dorfstrasse 49, 6026 Rain, Sabine Szabo, Schwanden 55, 3054 Schüpfen, Anna Vasiljevic, Nydeggestalden 36, 3011 Bern, Muriel Waeger, Rue Pierre pertuis 16, 2710 Tavannes, Cédric Wermuth, Rotfarbstrasse 11, 4800 Zofingen

Le comité d'initiative se chargera de demander l'attestation de la qualité d'électeur des signataires.

Le/La fonctionnaire soussigné/e certifie que les ____ (nombre) signataires de l'initiative populaire dont les noms figurent ci-dessus ont le droit de vote en matière fédérale dans la commune susmentionnée et y exercent leurs droits politiques.

Lieu: _____ Date: _____

Signature manuscrite: _____ Fonction officielle: _____

Sceau:

Merci de renvoyer cette feuille tout de suite – mais au plus tard le 26.09.2018, entièrement ou partiellement remplie: 99%-Initiative, Theaterplatz 4, 3011 Bern. Plus des feuilles de signatures sont disponibles sur www.99pourcent.ch ou par téléphone au 031 329 69 99.